

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Dynamiser la mobilisation sociale

Retour sur un semestre de mobilisations unitaires

- Social -

Date de mise en ligne : samedi 25 juillet 2009

Démocratie & Socialisme

Du 29 janvier au 13 juin, s'il est une situation tout à fait inédite, c'est bien l'existence d'une unité syndicale durable sur l'idée que « ce n'est pas à nous de payer la crise ». En décembre 2008 ou en janvier 2009, beaucoup pronostiquaient la fin prochaine de l'unité syndicale, une nouvelle « trahison » de la CFDT, une rupture de Sud... Rien de cela ne s'est produit ! Alors en juin d'autres évoquent les désaccords manifestés par FO, tout cela sur fond d'affaiblissement des manifestations au regard de leur niveau culminant au mois de mars.

Rien ne dit que l'unité tienne ad vitam aeternam bien sûr. Mais, à l'évidence, la situation sociale générée par la crise a modifié le rapport des salariés à leurs syndicats d'une part, les effets de la crise sur le pouvoir d'achat et l'emploi rendent d'autre part impossibles des stratégies de division, des stratégies de simple accompagnement de la situation sociale. D'autant plus que gouvernement et patronat multiplient les fronts contre les salariés : durée du travail, contrat de travail, sécurité sociale, retraites, services publics... multipliant les possibilités d'explosion sociale. L'écart creusé par la CGT aux Prud'hommes, d'une part, les pertes de la CFDT au profit de la CGC d'autre part, témoignent de rapports de forces nouveaux. Les différents sondages qui mesurent l'audience ou la confiance envers les organisations syndicales confirment cela.

Du point de vue de la CFDT, il s'agit donc, selon toute vraisemblance, d'un choix durable et donc d'une inflexion sensible du cours suivi des dernières années. D'une part, il n'y a plus de « grain à moudre » ou de partenariat privilégié à attendre avec le Medef, d'autre part, les pertes subies tant en adhérents qu'en voix lui imposent de rénover profondément son image auprès des salariés. On peut comprendre ainsi les interventions répétées de François Chérèque déclarant qu'il ne fallait pas compter sur lui et sur la CFDT pour rompre le front syndical actuel.

Laisser supposer l'inverse serait mortel pour l'organisation qui s'y essaierait. De ce point de vue, l'attitude de FO est assez ambivalente : la confédération ne rompt pas le front syndical, mais réduit sa participation effective et laisse peser le doute sur les actions entreprises. Preuve que même une forte propension à remettre en cause l'unité ne peut se réaliser dans le contexte des derniers mois. Si des tournants sont toujours possibles, on peut raisonnablement pronostiquer que l'unité syndicale est une donnée durable. On ne peut que s'en féliciter car sans unité, rien n'est possible. La limite de l'unité, c'est son efficacité. C'est d'autant plus important qu'il s'agit d'un paramètre sur lequel joue le pouvoir actuel en cherchant à fermer toutes les possibilités d'alternative à sa politique.

Et on en vient à la seconde question posée pendant ce semestre : l'unité nécessaire est-elle suffisante ?

Il faut prendre garde aux analyses un peu rapides qui, à partir d'une mobilisation qui ne progresse pas de manière arithmétique de journée nationale en journée nationale, justifieraient que les mots d'ordre ne progressant pas crescendo jusqu'à la grève générale, le mouvement serait condamné à redescendre. C'est certainement plus complexe que cela et chercher à analyser précisément la situation est un préalable à tout débat stratégique.

Revendications et unité : approfondir les deux

Nous pouvons identifier plusieurs questions qui s'entremêlent : Tout d'abord la question de l'unité et de son ancrage pour permettre de consolider et élargir le rapport de forces indépendamment des journées nationales.

Ensuite la question des revendications et donc du débouché qu'on peut se fixer. L'unité des 8 a permis une mobilisation massive qui a entraîné des entreprises du privé en plus grand nombre que les mobilisations sociales des années précédentes et de créer une mobilisation conjointe public-privé. Des salariés peu habitués à manifester

se sont retrouvés dans la rue pour la première fois. L'âge moyen des manifestants a baissé, les manifestations rassemblant des salariés de tous les âges. Ceci est à mettre à l'actif de l'unité, de la capacité à bâtir une plateforme de propositions communes dessinant des solutions alternatives à la crise et crédibilisant la mobilisation sociale.

C'est un élément nouveau de la situation qui reviendra même si les actions du 26 mai et 13 juin ont semblé marquer le pas.

A contrario, l'unité à 8 ne s'est pas totalement déclinée à tous les niveaux. En particulier mobiliser à 8 mais défilé dans des cortèges séparés constitue un vrai problème auquel se sont heurtées toutes les équipes syndicales qui sont venues avec des dizaines de salariés aux manifestations. La seule manière d'éviter d'intégrer tel ou tel cortège, c'est de s'afficher avec une banderole unitaire de son entreprise. C'est aussi le plus sûr moyen de se retrouver le lendemain ensemble pour continuer à échanger, à construire la mobilisation, à rédiger des cahiers revendicatifs. Sur ce point, à l'évidence, du retard est à rattraper.

Sur le débouché, il est naturellement un débouché global puisque la mobilisation est tournée vers le gouvernement. Répondre autrement à la crise qu'en faisant payer les salariés, ce n'est pas entreprise par entreprise qu'on y parvient, même si la mobilisation à l'entreprise est nécessaire face à son propre patron, son administration etc... Mais des questions centrales ne peuvent trouver de réponses par le seul enracinement dans les entreprises sur des problèmes d'entreprise (NAO, restructurations etc...) C'est une des contradictions de la situation.

De ce point de vue, des revendications concrètes et précises, permettant d'unifier font défaut. Des intersyndicales locales ont cherché des réponses. Ainsi sur les salaires la revendication de 200 euros pour tous est apparue. Qu'il s'agisse de 150, 200 euros mensuels ou plus, l'intérêt d'une telle revendication - comme l'a d'ailleurs illustré le mouvement en Guadeloupe - c'est qu'elle permet d'avoir une réponse globale tout en donnant un cadre revendicatif à l'entreprise et de prendre le contre-pied des fausses solutions, libérales, à la crise.

Sur l'emploi, à partir des entreprises qui ferment ou qui licencient, la question de la convergence des luttes pour éviter de se retrouver dos au mur chacun dans son entreprise, est posée. Enfin il ne faut pas sous estimer le poids négatif de l'absence de débouché politique. S'il faut défendre bec et ongles l'indépendance des organisations syndicales et du mouvement social par rapport aux partis politiques, il est clair que l'absence d'unité à gauche autour d'un projet alternatif pour la France comme pour l'Europe n'aide pas à la construction d'un mouvement social durable sur des questions de fond et notamment sur l'exigence d'un changement de cap des politiques économiques et sociales.

Définir des stratégies syndicales dans un tel contexte est donc difficile. Poser le problème en terme de grève générale est réducteur. C'est ne pas tenir compte des questions d'unité à la base, dans les entreprises, dans les branches, c'est oublier un peu vite les situations différenciées auxquelles sont confrontés les salariés : chômage partiel ici, fermeture et licenciement là, pressions sur les salaires ou les conditions de travail ailleurs, remise en cause des politiques publiques enfin... C'est aussi, d'une certaine manière, rendre la construction de cette grève générale totalement impossible, en faisant mine de griller les étapes pour finalement empêcher toute mobilisation.

La question du niveau de rapport de forces est, en définitive, capitale. Car même avec une unité à 8, même en résolvant les questions de l'unité à tous les niveaux, des contenus revendicatifs et même les questions de rythmes et de formes des mobilisations nationales, il reste que cette unité reste insuffisante pour mettre en mouvement l'ensemble du salariat.

Il reste trop de déserts syndicaux, notamment dans les PME pourtant sous-traitantes ou filiales de grands groupes, tandis que les organisations syndicales peinent à prendre correctement en charge les travailleurs précaires, sans

identité professionnelle construite, qu'ils soient du public ou du privé. Il y a donc une question qui s'impose petit à petit : et si la multiplication des organisations syndicales alimentait la dispersion ? Et si l'un des moyens d'aller vers la syndicalisation de masse, c'était le rassemblement du syndicalisme ? Les quelques expériences de regroupements syndicaux dans les entreprises montrent que cela crée un effet d'entraînement et de syndicalisation. A l'inverse, l'exemple du syndicalisme enseignant, autrefois bastion de l'unité, qui est allé de scission en scission dans les vingt-cinq dernières années montre que la division provoque de l'impuissance. Se trouve ainsi confirmé quelques grands moments de l'histoire du mouvement ouvrier. Quand le syndicalisme s'unifie, cela donne confiance et démultiplie la syndicalisation dans des proportions sans commune mesure avec les dynamiques unitaires qui sont de peu d'effets sur cette question.

Derrière la force insuffisante des mobilisations, la question du rassemblement du syndicalisme est donc objectivement posée. Aller dans cette direction suppose quelques conditions indispensables. Sans les hiérarchiser on peut en identifier au moins trois. Avoir des structures qui permettent d'accueillir, d'organiser ; ceci suppose des remises en cause du fait de structurations héritées d'années de construction et qui permettent tout juste de renouveler la syndicalisation là où le syndicalisme est déjà implanté ou, pire, de renouveler des structures très éloignées des salariés, institutionnalisées et parfois bureaucratiques. En second lieu, la question de la démocratie et du libre débat est indispensable pour prendre en compte la diversité des opinions, des cultures, pour admettre les différents points de vue et permettre à la position majoritaire d'être pleinement légitime tout en permettant aux positions minoritaires de s'exprimer sans censure. Enfin, il faut tordre le coup à la fausse opposition entre syndicalisme d'accompagnement ou de compromis et syndicalisme de lutte : dans la vie de tous les jours les deux se mêlent même si le syndicalisme s'est structuré pour partie sur l'opposition entre ces deux visions, le clivage entre réformistes et révolutionnaires étant devenu obsolète, et que pour les dépasser il faut reconnaître la fonction de transformation sociale que doit porter le syndicalisme même lorsqu'il accepte des compromis en fonction des rapports de forces.

Une fin d'année marquée par des congrès syndicaux importants

Enfin ! La question du rassemblement du syndicalisme devrait-on s'exclamer. Le dernier congrès du SNES, en mars 2009, a abordé franchement la question de la rénovation du syndicalisme en posant clairement à la FSU la question d'un rassemblement du syndicalisme dont FSU et CGT constitueraient les locomotives, sans se limiter à une « fusion » entre les deux organisations.

La CGT semble avoir engagé une discussion sur le paysage syndical et sa disponibilité à travailler en ce sens en dehors de toute démarche de sommet ou d'appareil. Des contributions, accessibles sur son site, posent déjà clairement la question de sa responsabilité pour rassembler le syndicalisme.

Les congrès à venir de la CGT, fin 2009, puis de la FSU, début 2010, devraient aborder cette question.

Soit ils le feront avec une trop grande prudence et alors il faudra encore plusieurs années avant que les syndiqués et les salariés puissent entrer dans le débat. Ou alors, les congrès lanceront une dynamique qui peut alors avoir un grand retentissement auprès de milliers de syndiqués de toutes les centrales. Cela sera alors un formidable appel d'air à une syndicalisation de masse qui fait défaut aujourd'hui.

Ces sujets concernent tout le mouvement syndical et le mouvement social. Porteurs de modifications du rapport de forces, ils concernent aussi le champ politique, dans le strict respect de l'indépendance syndicale.

Retour sur un semestre de mobilisations unitaires

La recomposition syndicale ne se fera pas par accord au sommet, comme le rapprochement raté entre CGC et UNSA l'a illustré. Elle ne se fera pas non plus en attendant que la spontanéité de la base produise ses effets dans tel département ou profession. Elle doit être un processus ouvert et maîtrisé en permettant aux débats de se déployer sur cet objectif dans l'ensemble des entreprises et des territoires.

Les congrès syndicaux dont la préparation va s'ouvrir devraient constituer une opportunité exceptionnelle de faire avancer publiquement le débat.

Christian Normand